

# Organisation du dépôt de la bourse aux vêtements d'été "les petits boutons"

enfants, adultes, jeux, matériel de puériculture, linge de maison

Contact par mail de préférence [lespetitsboutons@orange.fr](mailto:lespetitsboutons@orange.fr) ou tel: 06 12 17 46 20 (**bénévolat** uniquement).

Cette manifestation associative a un **but social et d'aide aux familles**.

Les articles proposés à la vente doivent être impeccables et les prix très intéressants.

Ce n'est ni un vide-grenier, ni un dépôt-vente.

**Dépôt** : vendredi 23 mars 2018 de **9h30 à 18h** (éviter après 17h si possible)

- 1 - Pour déposer
- 2 - Nombre d'articles par liste
- 3 - Créer ma liste de dépôt
- 4 - Consignes à respecter pour créer une liste
- 5 - Prix des articles
- 6 - Confirmation de la liste et impression des étiquettes
- 7 - Procédure pour étiqueter
- 8 - Organisation, le jour du dépôt
- 9 - Frais de dépôt et bénéfices
- 10 - Reprise des Invendus
- 11 - Buvette

## 2 annexes au règlement

- a) Bénévolat.
- b) Modifications d'articles dans votre liste.
  - Si les 9000 articles confirmés ne sont pas atteints
  - Si les 9000 articles confirmés sont atteints

## **1 - Pour déposer**

- **Une seule liste déposée par personne et par famille** : articles correspondant aux membres d'un foyer

**Cas particulier pour une 2<sup>ème</sup> liste dans une même famille** (même foyer : marié, concubin, enfants... ou famille élargie : grands-parents, frères, sœurs, parents séparés...) : Une demande d'autorisation par mail devra être faite à chaque bourse. Les vêtements et chaussures déposés devront correspondre impérativement au déposant (sa taille, les tailles de ses enfants, de son conjoint...) sans que des articles appartenant aux mêmes personnes (mêmes créneaux d'âge) aient été déposés dans une autre liste. Les listes ne respectant pas ces critères pourront être supprimées, y compris le jour du dépôt.

*Ex : une mamie ne proposera pas dans sa liste les vêtements ou les chaussures d'un enfant de sa fille si celle-ci fait déjà une liste. Pas 2 listes pour les mêmes personnes d'un foyer.*

*Ex : Une maman et sa fille (18 ans) peuvent faire chacune une liste avec leurs vêtements et chaussures respectifs. Pas d'articles de la fille sur la liste de la maman.*

Par justice par rapport aux bénévoles (augmentation du nombre d'articles en fonction du nombre d'heures d'aide) et pour ouvrir la participation à un maximum de famille, le bureau statue au cas par cas pour toute demande particulière.

- **Une liste est obligatoirement au nom de la personne qui vient déposer**, majeure et munie d'une pièce d'identité originale (obligation légale). La liste est sous sa responsabilité. Elle reçoit le paiement des ventes.

Si la personne qui dépose les articles n'est pas la même que celle qui crée la liste, merci de nous donner par mail le nom, prénom et téléphone de la personne titulaire de la liste, pour la joindre si besoin lors du contrôle de la liste.

Si vous ne pouvez pas déposer ou que vous souhaitez être aidé pour réaliser liste et étiquettes (au moins 3 semaines avant). Voir dans "Documents" les diverses solutions pour déposer à Janvry.

Pour changer le nom d'une liste créée si vous ne pouvez finalement pas déposer, vous devez faire une demande à la responsable avant le mercredi 21 mars. Exceptionnellement un conjoint peut venir déposer si problème de dernière minute, en nous prévenant par mail et en apportant le livret de famille.

## **2 - Nombre d'articles**

- Le nombre d'articles autorisés par liste est de 40.

Nota : des heures de bénévolat permettent d'augmenter le nombre d'articles à déposer (Voir « [bénévolat](#) » pour les différents avantages offerts).

Pour une liste de **40 articles**, le nombre de vêtements est limité :

Bébé de 0 à 12 mois inclus: 15 vêtements ou lots max.
De 18 mois à 12 ans: illimité
Filles: 14 ans à adultes: <b>15 vêtements max.</b>
Garçons: 14 ans à adultes: <b>15 vêtements max.</b>

Les vêtements de grossesse ne sont pas limités.

Vous pouvez avoir un **tri** de votre **liste par taille**, en cliquant sur "taille" en haut de votre liste.

- Le nombre d'articles pouvant être "confirmés" par les déposants est limité à **9000** (compteur sur le site).

### **3 - Créer ma liste de dépôt**

Les **codes de liste** ne sont pas limités. Vous prenez un "code de liste" uniquement **lorsque vous commencez à créer votre liste**, quand vos articles sont prêts, de préférence par âge. Une liste de moins de 5 articles sera supprimée. Faux articles interdits. Si vous faites un test, et que vous ne comptez pas créer de liste, merci de supprimer ce code de liste qui pourra être réattribué à un autre déposant.

- Les listes sont vérifiées régulièrement, dès le début de la création de liste. Vous êtes contacté par tel, mail ou SMS pour vous demander de faire les rectifications ou vous donner des conseils. **En prenant un code de liste, vous vous engagez** à faire les modifications demandées (procédure en fin de document) le plus rapidement possible. L'article que nous jugerions non conforme pourra ne pas être accepté au dépôt.

Certaines rectifications (fautes d'orthographe, surcharge, commentaire non autorisés) sont corrigées par nous.

- Au passage des 9000 articles, tout article non conforme sera supprimé (prévenus par mail/SMS).

- Le site sera fermé le **mercredi précédant la bourse : 21 mars à 20h.**

### **4 - Consignes à respecter pour créer une liste**

**Il est important de lire ce chapitre avant de commencer votre liste et de le respecter**

Il y a 3 catégories d'articles : les **vêtements** (grossesse à cocher si tel est le cas) les **chaussures** et la catégorie **autres**.

#### **□ Vêtements**

Doivent être **en très bon état**. Dites-vous : « est-ce que je l'achèterai ? »

Pas d'habits **usés** ou **démodés pas chers**.

Pas de vêtements **tâchés, abimés, troués** (pas même un petit trou). Attention aux pulls peluchés ou feutrés.

Faire un contrôle soigneux à la lumière du jour avant le dépôt pour bien voir tâches, poils de chat...

Les articles ne répondant pas aux critères de dépôt ne seront pas présentés à la vente.

Au dépôt près de 300 articles sont annulés : tâchés, boulochés, manque bouton...ou retirés de la vente.

Un vêtement enfant ayant un petit défaut non visible devant et n'altérant pas la qualité de l'article peut être accepté si le prix en tient compte.

**Description** courte mais précise des articles : **type d'article** (pantalon, jupe...) puis **couleur et/ou détail**

Indispensable pour **retrouver l'article si l'étiquette se détache** :

Abréviations possibles : MC pour manches courtes. Pour les T-shirts, MC ou ML non obligatoire mais conseillé.

- Pas de commentaire : neuf, peu porté...
- Les vêtements déposés doivent être de **saison: été** pour la bourse de mars
- Pas plus de 3 lignes d'articles identiques (désignation, âge et couleur)
- Indiquer en début de description « **Lot de** et le nombre... » pour un lot d'**articles de même type**  
« Ens » ou « **Ensemble** » **pour un ensemble coordonné** (sauf pyjama, jogging)

**Lot** limité à 2 articles de même désignation jusqu'à 10 ans. Pas de lot au-dessus de 10 ans.

- jusqu'à 4 articles pour des sous-vêtements jusqu'à 10 ans (bodies, culottes...)
- Pas de lot de 2 articles qui auraient déjà 2 pièces (ex: pas 2 joggings)

**Ensemble** = 2 à (3-4 pour jeunes enfants) vêtements/ accessoires assortis (Chemisette/jean, robe/gilet/serre-tête)

- Ne pas constituer un ensemble comprenant un lot de 2 pièces identiques (ex : pas 2 T-shirts et 1 caleçon).
- À partir de 12 ans, les ensembles doivent être de vrais ensembles coordonnés (achetés ensemble).

**Marque** si possible dans catégorie « marque ». Apparaîtra sur l'étiquette à la fin de la description, entre parenthèses.

- Pour un ensemble ou lot de marques différentes : séparer les marques par un « / ».

**Taille** : Elle peut être différente de celle notée sur l'étiquette du vêtement en fonction de votre estimation.

### Au-dessus de 14 ans

- Filles : **mode actuelle**. Pas de tailleur avec jupe et pantalon.
- Garçons : articles sportswear. Pas de costume, cravate, chemise classique...

### Adultes T38 et plus

- Maximum 4 pantalons femmes et 4 pantalons hommes par liste (achat récent), dont 2 jeans mode par genre

### □ Chaussures

Chaussures état neuf ou très peu portées (talons ou bouts non usés), semelles intérieures et dessus non marqués par le port. Semelle nettoyée. Usure superficielle de la semelle si prix adapté.

- Lorsque vous cliquez sur la pointure (ex : P36), le logiciel note automatiquement 2 pièces = 2 étiquettes.
- Noter le type de chaussure, couleur/détail.
- Les chaussures femme au-dessus de P 36 sont limitées à 6 paires par liste (sauf les chaussures de sport et bottes)
- Pas de limite de quantité pour les autres pointures. Pas de lot de chaussures.

### □ Catégorie « autres » : jeux, livres, CD, DVD, déguisements, puériculture, chapeaux, foulards, chaussettes, linge de maison, linge lit bébé, turbulette, nid d'ange, chancelière, sac à langer, sac à main, sac à dos, ceinture

- Pas de matériel ni d'objet de décoration : cadre, fauteuil, lampe, bijoux, range pyjamas, réveil, montre, tour de lit (PMI)

- Noter en début de description de l'article: CD, livre, DV, jeu vidéo, déguisement... puis couleur et/ou détail

- Préciser: **taille, dimension, créneau d'âge dans la description. Important pour la disposition** (responsabilité du déposant)

- Lot de 2 articles maximum de même désignation (écharpes, poupées, jeux, sachets de pièces à assembler...) sauf pour livres, CD, DVD, jeux vidéo, petits jeux\*, chaussettes jusqu'à 4 articles par lot

- Jusqu'à 5 lignes maximum par liste pour les articles de même type (couleur et forme différentes): livres, DVD, CD, livres-CD, jeux vidéo... barbies, billes, lot de cartes, lots de duplo, bandanas, sacs...linge de maison.

**Livres enfants** : loisirs créatifs, cuisine, livres jeunesse et BD (pas de livre scolaire, encyclopédie, atlas, roman)

- Pas de livres adultes (poche, roman, BD, cuisine...)
- Lot de livres indissociables : pas plus de 6 sauf autorisation.

**CD, DVD et jeux vidéo** : pour enfants et non scolaire

- Ils restent dans les boîtes sécurisées par un film plastique ou sachet clos.

**Jouets, jeux, puzzles...** vérifiés et complets avant le dépôt. Jeux à piles testés avant (piles non obligatoires)

- lots de petits jeux\* : voitures, hochets, petites figurines... Plus de 4 pièces possible, si pas plus de 4€
- Peluches état neuf : 2 lignes d'article unique max. Lot de 2 articles assortis accepté. Ex : maman-bébé

**Linge de maison** : linge de lit, rideaux, serviettes, nappes. Description précise : dimensions, couleur/motif

- Pas de couette, coussin, couvre-lit, plaid, oreiller, sac couchage. Couverture uniquement bébé (60x120).
- Parure coordonnée 2 à 4 pièces max.
- Photo souhaitée sur l'article

Voir les **exemples de descriptions d'articles** qui illustrent ces consignes dans « les documents ».

## 5 - Prix des articles

- Les articles doivent être à des **prix intéressants**. Voir les exemples d'articles vendus dans « les documents »

L'adulte se vend à : 45-50%. Mettre des prix attractifs si vous voulez que cela se vende.

## - **Vêtements et chaussures : Ne pas dépasser 20€**

Ex : robe achetée plus de 100€ : entre 8 et 12€. Pull en-dessous de 80€ se vendra entre 5 et 8€.

- Les **vêtements de moins de 12 mois doivent être à bas prix** du fait de la concurrence des vide-greniers et les ensembles bébé reconstitués pas à plus de 8€. Au-dessus, ne se vendent pas.

- **Les gros articles** : vélo, poussette, siège auto, chaise haute, gros jeux, puériculture... doivent être inférieur au tiers du prix neuf le moins cher trouvé sur internet.

Pour les articles à plus de 20€ préciser le modèle (ou par mail) pour que nous puissions vérifier le prix

- Un prix trop élevé pourra être baissé au dépôt et validé par la responsable.

Si le déposant ne l'accepte pas, l'article pourra être refusé, mais le droit de dépôt restera compté.

## **6 - Confirmation de la liste et impression des étiquettes**

Confirmer une liste est un **engagement de dépôt**. La procédure est faite **par vous-même sur la page « liste »**, quand votre liste est terminée. Vous n'avez pas à attendre que la responsable valide votre liste.

- ✓ Notez l'heure de dépôt réelle que vous devez respecter sinon vous passerez à la fin du créneau.  
Si changement : déconfirmer et reconfirmer votre liste ou prévenez-nous par mail.
- ✓ Précisez ce que vous comptez faire des invendus.
- ✓ Indiquez la ville choisie pour le prêt d'étiqueteuse si besoin. Tout changement de ville doit être signalé.

- Si vous pensez faire des modifications sur votre liste, **ne la confirmez pas !...** mais surveillez le compteur !...  
Quand une liste est confirmée, une **modification d'article** demeure possible jusqu'à la fermeture du site.

- Les articles absents doivent être obligatoirement supprimés de la liste : par vous avant le mercredi 21 mars à 20h, ou par nous, demandé par mail jusqu'au jeudi 18h. A défaut vous auriez à régler le droit de dépôt pour l(es) article(s) absent(s).

- Quand la limite des 9000 articles confirmés sera atteinte (Compteur en haut du site), les listes en cours et les listes créées par la suite ne pourront **plus être confirmées par les déposants** et ne seront donc pas validées pour le dépôt.

- Toute liste non confirmée ou à moins de 10 articles lors du passage à « 9000 confirmés » sera supprimée en vous en informant. Surveiller le compteur.

- Tout désistement sans annulation de la liste, sans nous prévenir ou annulé au dernier moment sans justificatif valable entraînera l'interdiction de déposer à une prochaine bourse.

- Imprimer les étiquettes à l'encre noire, sur **papier cartonné min 120 grs** qui peut être de couleur.

**Pas d'étiquette en papier** et pas de canson (granuleux). Les étiquettes peuvent être **plastifiées**.

Les référentes ou Carole peuvent vous fournir le papier cartonné.

La liste et les étiquettes peuvent être imprimées par vous, uniquement **après confirmation de votre liste**. L'impression est possible aussi après la fermeture du site. Penser à réimprimer les étiquettes modifiées au dernier moment. (impression-sélection). Toute **modification à la main par le déposant est interdite**.

- **Nous imprimons** votre liste pour le dépôt.

- Les étiquettes ont des "**QR codes**" lus par un "scanner". Cette procédure permet d'établir les factures des acheteurs et les paiements des déposants. Si le « **QR code** » est **illisible par le scanner** (pas assez d'encre...) cela peut entraîner l'annulation du dépôt. Si vous avez un problème d'imprimante, nous contacter.

## **7 - Procédure pour étiqueter et sécuriser les articles**

- Etiquette bien **visible**.

Ex : sur l'étiquette du col du vêtement ou dans la couture du col...**pas à l'intérieur du vêtement**.

Il est préférable d'utiliser les étiqueteuses que nous prêtons (tableau prêt d'étiqueteuses) pour fixer les étiquettes avec un fil de nylon, mais vous pouvez utiliser d'autres moyens de fixation : agrafes, couture... sans abimer l'article.

- Article à protéger du vol: les sécuriser par un film plastique ou dans un sachet ne pouvant être ouvert (scotché). Sur les sachets plastiques fermés ou le film transparent...collez une seule étiquette avec du scotch. **Pour les gros jeux et matériel**, l'étiquette originale doit être facilement **détachable** pour la vente.

- Nous conseillons (responsabilité du déposant) que les articles de plusieurs pièces aient **une étiquette par pièce** au cas où l'article se désolidariserait. Une étiquette originale visible et les autres de préférence barrées à la main, laissant le QR code visible. Le nombre de pièces noté sur le site génère automatiquement le nombre d'étiquettes identiques

- Pour les articles encombrants ne rentrant pas dans un sac, il faut 2 étiquettes.

A la vente, 1 étiquette sera détachée pour l'enregistrement et la 2<sup>ème</sup> restera sur l'article acheté (l'objet restant sur place). La 2<sup>ème</sup> étiquette peut être une grande étiquette faite à la main (plus visible).

- Les pièces des ensembles ou lots **sont attachés**

\* soit avec l'étiqueteuse. Ne pas piquer dans le vêtement (trou = article refusé).

\* soit coudre "souplement" les ensembles enfants.

\* soit avec une petite cordelette ou un sachet plastique pour jeux, matériel...

- Ne pas mettre les bodies dans un sachet fermé. 1 étiquette par pièce.

- Les ensembles adultes doivent être de préférence attachés. S'ils sont essayés, ils pourront être refixés.

- Pour les lots (hors vêtements): jeux, DVD...mettre du film plastique ou sachet clos.

- Pour le linge de maison: de préférence sachet ouvrable pour pouvoir le déplier (1étiquette par pièce)

- Pour les chaussures, ne pas les attacher pour l'essayage. Elastique si besoin au dépôt.

- Tout article de moins de 10 cm doit être **sécurisé** dans un emballage d'au moins 20 cm.

Par exemple: pour les lunettes de bébé : dans sachets transparents fermés, carton A4 avec 2 trous pour les branches.

Pour des petits jeux, ex : cartes de pokémon : mises dans un sachet fermé, avec un carton A4 dedans.

- Les **sacs à main** seront **attachés**, par les hôtesses, avec des tiraps à un support, dans l'Espace femmes.

- Si les différentes pièces d'un article **ne peuvent pas être attachées**, il est conseillé de stabiloter le X2 ou X3.

## **8 - Organisation, le jour du dépôt**

- Tous les déposants (même bénévoles) doivent **passer au poste « responsable dépôt »** pour valider le contrôle par un tampon avant le passage en caisse et contrôler le nombre d'articles annulés et absents qui seront retirés du site. Un déposant non satisfait d'une annulation d'article au contrôle peut avoir un nouvel avis de la responsable dépôt.

1) A l'accueil, remise de votre liste après signature de l'**acceptation du document d'organisation du dépôt** et précisions sur la reprise des invendus.

2) Contrôle liste et articles. Plusieurs postes réservés pour les bénévoles.

3) Passage au poste "validation du contrôle"(tampon). Les articles annulés sont gardés et repris à la sortie.

4) Passage à la caisse (même si dépôt gratuit). Redonner la liste contrôlée.

5) Vous disposez vos articles, guidés par des hôtesses. Cintres fournis.

6) Contrôle des sacs à la sortie, à montrer ouverts SVP.

Il est recommandé de trier vos articles dans des sacs par salles, même si la liste n'est pas dans cet ordre. Cela ne gênera pas le contrôle de vos articles et vous gagnerez du temps lors de la disposition de vos articles.

Les bénévoles ayant un impératif horaire, pourront, s'ils ont trié leurs articles par salle (voir fiche pour trier les articles par salle), se faire aider pour la disposition par les hôtesses, ou laisser leurs sacs dans les salles avant 17h. Ils seront disposés dans des moments plus calmes.

**Organisation des salles.** En bas : 0-3 ans avec chaussures jusqu'à 24 petite et grosse puériculture, grossesse. Espace femmes de 14 ans à T50 et plus. Hommes 14 ans à T50 et plus. Jeux livres CD déguisements matériel de sport. Linge de maison, chaussures de P25 à P46.

A l'étage: 4-6 ans. 7-12 ans.

## **9 - Frais de dépôt et bénéfices**

- Les **frais de dépôt sont de 20 cts par article enregistré** sur le site (même montant depuis 22 ans), y compris les articles annulés au dépôt ou absents. L'association retient 15% arrondi au supérieur sur le montant de la vente, plus 1<sup>€</sup> de frais pour l'enveloppe timbrée de votre règlement et le sac des invendus (écologique).

**Le règlement des articles vendus** est envoyé par chèque dans la 2<sup>ème</sup> semaine après la bourse.

Attention : en cas d'articles défectueux le déposant devra rembourser l'acheteur directement

**Les bénéfices de la bourse** sont en partie utilisés pour réaliser des projets au sein de l'association « les petits boutons » dont le but est l'aide aux familles et la solidarité : aide financière à la réalisation de projets, prêts solidaires devant les difficultés de la vie, dons à des associations caritatives, solidaires...

**10 - Reprise des invendus** : dimanche entre **18h et 19h**.

**Après 19h et sans nouvelles**, les invendus seront considérés comme **dons** à l'association.

Si vous souhaitez donner des articles aux associations que nous parrainons, une bénévole vous accueillera le dimanche soir. Soyez généreux, des familles ont besoin de vous. Vous pouvez apporter aussi des vêtements autres que pour la bourse.

- Si vos articles sont repris par quelqu'un d'autre, merci de préciser par mail son nom et téléphone avant le dépôt.
- Vérifier votre sac d'invendus et signaler au plus vite un éventuel article invendu ne vous appartenant pas.
- Si en recevant votre facture, vous constatez un article non vendu et manquant, sachez que nous mettons tout en œuvre pour résoudre ce problème dont nous avons connaissance et nous vous préviendrons si nous retrouvons cet article. Néanmoins avant toute réclamation, merci de contrôler vos articles retournés avec votre facture. En effet le scan ne détecte pas la description des articles. Vérifier que vous n'avez pas fait d'erreur d'étiquetage entre 2 articles au même prix dont un serait noté payé et serait dans votre sac.

**L'association « les petits boutons » ne sera pas tenue pour responsable des articles non retrouvés ou détériorés, et par conséquent ne fera aucun remboursement.**

**11 - Buvette**

Le samedi nous proposons des **crêpes, boissons et sandwiches** aux acheteurs et nous offrons **gratuitement aux bénévoles : 1 crêpe et boisson.**

Tous les bénévoles peuvent bénéficier d'un sandwich à un prix préférentiel: 1€50 (sandwich gratuit si bénévolat le samedi jusqu'à 13h30. Liste à la buvette)

Confection de pâte à crêpe et/ou de crêpes :

Nous avons besoin de votre aide, si vous voulez bien nous confectionner de la pâte à crêpes (recette ci-dessous) et/ou **des crêpes toutes faites**, pour offrir aux bénévoles.

Recette type pour 16 crêpes : 1/2L lait, 250grs farine, 2 œufs, 50grs de beurre, 30grs sucre et une pincée sel.  
A mettre dans des bouteilles étiquetées avec : Nom, date de fabrication, si décongélation...). Merci par avance.

Pour les adhérents du SEL : 11 = 20 boutons et 20 crêpes faites = 40 boutons

**2 annexes au règlement :      a) Bénévolat.      b) Modifications d'articles.**

### **a) Bénévolat**

**Le bénévolat (Chevry et Janvry)** pendant la semaine de la bourse donne des **avantages aux acheteurs et déposants**

Nota : l'aide à l'affichage avec Carole d'au moins 3h = forfait-avantage de 4 h  
les adhérents du SEL gagnent des boutons par leur aide avant et après la bourse.

- La bourse doit son succès au soutien de plus de 150 bénévoles. Plus de **1000 heures** d'aides. Inscription par mail ou sur le site, dans « bénévolat ».

Pour noter vos disponibilités, le tableau « inscriptions bénévolat » peut être mis en pièce jointe.

Certains postes sont expliqués sur « documents ». N'hésitez pas à **demandeur la procédure de votre poste** pour bien comprendre la mission qui vous est confiée.

\* Avantages pour les bénévoles acheteurs

Les bénévoles adultes et jeunes (à partir de 15 ans) peuvent choisir 10/12 articles le samedi, avant l'ouverture du public, **entre 8h et 8h30 (8h45) en fonction de l'aide apportée :**

- 10 articles pour une aide de 4h ou plus (Janvry- Chevry)
- 12 articles pour une aide de 3h ou plus le samedi matin à partir de 9h
- 12 articles de 8h30 à 8h45 pour une aide le samedi de 8h à 8h30 (accepté en fonction des besoins)

Un seul avantage par famille. Si le nombre d'heures d'aide d'un 2ème membre de la famille se rajoute pour augmenter les avantages d'une liste familiale, il ne peut pas acheter le samedi à 8h. Sauf, s'il aide à la surveillance de **8h à 8h30.**

- Les sacs d'achats effectués avant 9h ne doivent pas être touchés avant l'enregistrement. Si le nombre d'articles autorisés n'est pas respecté, des articles pourront être enlevés au hasard. Le bénévole s'engage à payer tous les articles choisis.

- A 8h30, les sacs des bénévoles n'étant pas en poste le matin et passant eux-mêmes à l'enregistrement scanner avant 11h seront mis à l'auberge. Si ces personnes refont des achats, 1 seule facture sera éditée pour tous les achats.

- Tous les autres sacs sont mis à 8h30 sous le hall avec la fiche de vente jaune remplie et le sachet d'articles encombrants dans le sac et seront enregistrés par les bénévoles après 11h. Pour tous autres achats faits après 11h, une autre facture sera faite. Les bénévoles iront directement à la caisse pour le règlement global de tous leurs achats.

\* Avantages pour les bénévoles déposants. Augmentation d'articles

Une aide d' <b>au moins 2h, permet de bénéficier de</b>	+ 5 articles supplémentaires.
<b>3h</b>	+ 10
<b>4h</b>	+ 15 (ou + 20 si samedi de 9h à 13h)
<b>6h</b>	+ 20 <b>et</b> remise de 50% sur le dépôt
<b>12h</b>	+ <b>40 et le dépôt gratuit</b>

	Si liste d'articles de	40	45	50	55	60	70	80
Articles naissance à <b>12 mois</b>	Nombre d'articles limités à :	15	17	19	21	23	26	30
Articles 14 ans à adultes : choisir un genre pour l'augmentation : filles ou garçons	Nombre d'articles du genre choisi limités à :	15	17	19	21	23	26	30

Pour les articles **au-dessus de 14 ans**, vous choisissez d'augmenter votre nombre d'articles soit pour les filles, soit pour les garçons, l'autre genre ne comptant **pas plus de 15 articles.**

- Quand vous vous enregistrez comme **bénévole** dans « bénévolat » les augmentations liées aux avantages sont enregistrées sur le site Vous n'êtes pas obligé de prendre tout de suite votre code de liste.

- Les heures de bénévolat peuvent être comptabilisées par famille proche (sup à 12 ans) pour obtenir des avantages **sur une même liste** (à demander par mail). Une liste ne peut dépasser 80 articles.

- L'inscription au bénévolat augmentera votre liste automatiquement, si vous cocher sur le site un nombre d'heures, et vous préciser **tout de suite** par mail uniquement, votre horaire prévu. Si vous ne pouvez pas encore vous engager pour un horaire précis, vous notez votre choix d'aide envisagé et vous nous signalerez une éventuelle modification plus de 15 jours avant la bourse. Nous comptons sur votre présence car les plannings sont faits à la demi-heure près. Voir Tableau des aides sur « documents ». Si vous devez vous désister à la dernière minute, il est important de **contacter Carole directement par téléphone.**

- Les déposants-bénévoles du vendredi qui souhaitent être contrôlés avant doivent demander une autorisation par mail et un règlement spécial leur sera envoyé. Leur liste contrôlée doit être donnée avant le vendredi : version papier ou scannée.

- Un bénévole (le vendredi) doit prévoir son dépôt **en dehors du temps d'aide** qui lui attribue des avantages.

- Un bénévole effectuant au moins 6h d'aide le vendredi et totalisant plus de 7h d'aide dans la bourse doit confirmer son dépôt sur le site en cochant « **dépôt dans la journée** ».

Dépôt avant la prise de poste : prévoir de déposer 1h avant pour une liste de 60 articles, les articles étant déjà triés par salle dans des sacs séparés, afin de prendre son poste à l'heure prévue (aide disposition avant 17h)

\* Le **dimanche jusqu'à 17h**, les bénévoles qui nous aident au tri des invendus et les acheteurs qui acceptent de **fouiller** dans les tas, peuvent acheter des articles avec **10% de remise**. (Part de l'association baissée de 10%).

\* Pour les adhérents au SEL du Pays de Limours, le temps de bénévolat bourse permet de gagner des « boutons » (unité d'échange du SEL). Avec les « boutons » vous pouvez **échanger des services, des biens...**

Pour connaître le SEL du Pays de Limours, le site : [sel.lespetitsboutons.fr](http://sel.lespetitsboutons.fr)

## **b) Modifications d'articles**

Les modifications d'articles se font sur une liste **non confirmée** ou **déconfirmée**.

Le N° d'un article annulé est définitivement supprimé.

Vous aurez donc pour 40 articles par exemple, des N° d'articles au-dessus de 40.

Si votre liste est confirmée:

- **Tant que les 9000 articles confirmés ne sont pas atteints :**

- 1 - Vous **déconfirmez** votre liste sur le site (page liste),
- 2 - Vous faites votre modification (cliquez sur "modifier" ou « supprimer » à côté de votre article)
- 3 - Vous **reconfirmez** ensuite.

- **Dès que les 9000 articles confirmés sont atteints :**

- 1- Vous **déconfirmez** votre liste pour faire la modification ou l'annulation vous-même.
- 2- Vous faites votre modification (cliquez sur "modifier" ou « supprimer » à côté de votre article)
- 3- Vous nous **demandez par mail**, de reconfirmer votre liste en **précisant votre code de liste** et en détaillant **précisément les modifications** faites, conformes au règlement.

Le nombre **total d'articles** après modification **ne doit pas être supérieur** à votre liste confirmée précédemment.

Les seules modifications **acceptées** sont :

- L'**annulation d'articles** (5 maximum)
- Le **remplacement** d'articles (5 max)
- La **baisse** de prix (5 max)
- un complément dans la **description** (couleur, marque...)

La liste ainsi modifiée et reconfirmée sera contrôlée. Si nous constatons des irrégularités, nous nous réservons le droit d'annuler votre liste avant le dépôt.

Les modifications et les annulations **par vous-même** doivent être faites avant le **mercredi 21 mars à 20h : fermeture du site**.

Si vous devez au dernier moment annuler un article et pour ne pas payer le droit de dépôt de cet article, vous pouvez envoyer un mail à la « responsable contrôle des listes » avant le jeudi 22 mars 18h.

Merci **de prévenir personnellement Carole** (06 12 17 46 20) si un contretemps important vous empêche au dernier moment de pouvoir déposer. Des personnes attendent avec leur dépôt prêt.

Merci d'accorder le meilleur accueil à toute l'équipe des bénévoles sans qui cette bourse n'existerait pas.  
Bonne préparation de bourse.

Carole MEURISSE organisatrice bénévole de la bourse aux vêtements depuis 22 ans !...